

# L'ECHO DE L'AAPAM

## 1er semestre 2021

# N°61



*Les  
nouveaux  
membres de  
l'équipe*



- Page 2* Le mot de la Directrice Générale
- Page 3* L'accompagnement des interventions...
- Page 4* Les idées reçues / Le printemps de l'autisme
- Page 5* Medicamot : une matinée d'immersion
- Page 6* Les mots d'ici / Les ateliers Prévention
- Page 7* Joyeux anniversaires !
- Page 8* Astuces / Recette / Remue-méninges



« *Vous ne payez pas assez vos salariés* » est une interpellation que nous entendons fréquemment quand nous expliquons nos difficultés de recrutement.

L'AAPAM est une association à **but non lucratif** dont les services ont été autorisés par le Président du Conseil Départemental pour l'Aide et l'Agence Régionale de Santé (ex DDASS) pour le Soins.

Nous appliquons la convention collective de la branche de l'Aide, de l'Accompagnement, des Soins et des Services à Domicile du 21 mai 2010. Cette convention collective définit les salaires, pour chaque métier, selon l'ancienneté et les diplômes. Nous ne pouvons pas y déroger.

Dès **2002**, la Branche a prévu de revoir complètement les emplois et les rémunérations en raison, de l'évolution des métiers, des compétences en lien avec l'augmentation des besoins des personnes accompagnées et d'autre part, d'une évolution des salaires exclusivement basée sur les diplômes et/ou l'ancienneté.

Il aura fallu **19 années de négociations**, la prise de conscience du rôle majeur des équipes du domicile lors de la crise COVID, les grandes difficultés de recrutement, le **constat national** que le secteur n'arrive plus à répondre à l'augmentation des demandes d'aide, faute de salariés pour réaliser les prestations. J'ai donc enfin le plaisir de vous annoncer la **nouvelle réforme des emplois et rémunérations du secteur associatif** de l'Aide et du Soins à Domicile (Avenant 43). Elle sera effective à compter du **1<sup>er</sup> octobre 2021**.

Le nouveau système vise surtout à favoriser les **parcours et l'évolution des salariés**, en prenant en compte les diplômes et l'ancienneté mais également la formation continue et la reconnaissance et maîtrise des compétences.

Hier, un(e) aide à domicile nouvellement recruté(e), sans diplôme, touchait comme salaire de base (sans la majoration des dimanches) le SMIC pendant 13 ans. Demain, selon les compétences qu'il va mettre en œuvre, les formations qu'il va suivre, les absences qu'il n'aura pas, son salaire se verra augmenter dès la 4<sup>ème</sup> année.

L'avenant 43 permet ainsi des perspectives d'évolution salariale plus rapides qu'avant.

Cet avenant est une réelle reconnaissance par les pouvoirs publics de l'utilité sociale des services d'aide et de soins à domicile.

La professionnalisation des métiers représente un gage de qualité pour les personnes accompagnées et leurs aidants. Nous osons espérer que l'avenant 43 développera de nouvelles vocations ou incitera les personnes qui ne franchissaient pas le pas pour des raisons salariales, à le faire.

Le secteur du domicile est en pleine mutation, les évolutions sont perceptibles et cruciales : le constat de ces derniers mois est difficile car nous n'avons pu répondre à la totalité des demandes d'aide par manque de personnel, comme malheureusement tous les services d'aide à domicile au niveau national.

C'est pourquoi, **l'équipe** se joint à moi, de tout cœur, pour remercier de leur compréhension, tous ceux d'entre vous qui ont été et/ou sont encore impactés par nos difficultés en personnel.

Merci également aux partenaires et aux financeurs pour leur compréhension de la situation, leur soutien, et leur aide.

Toutes les équipes, les intervenants à domicile, les responsables et assistantes de secteur, le secrétariat, la comptabilité..., ont mis tout leur cœur à l'ouvrage. Ils ont quotidiennement souffert de savoir qu'ils n'interviendraient qu'une heure auprès de vous au lieu de deux, de devoir vous appeler pour annuler des interventions, de refuser des demandes, de ne pas vous avoir accompagnés au mieux durant cet été.

Je n'ai pas les mots pour les soutenir, je peux seulement leur dire encore et humblement **MERCI**. Je suis fière de leur opiniâtreté, leur persévérance, leur professionnalisme, leur capacité à voir le verre à moitié plein, même en pleine tempête.

Si l'avenant 43 répond à une partie des freins à l'embauche, la période que nous traversons impacte la nature de nos missions, bouscule nos représentations, nous invite à prendre du recul pour analyser la situation et dégager toutes les opportunités, stratégies et actions. Nous n'avons pas à ce jour de solutions toutes faites ; elles se construisent en équipe, avec les personnes accompagnées et leur famille, les partenaires et financeurs... avec lucidité, positivisme et dans la bonne humeur.

Prenez-soin de vous et de vos proches, et encore merci.

Florence Bocquet



# *L'accompagnement des intervenants à domicile de l'AAPAM et le temps de l'analyse des pratiques professionnelles*

## **Pourquoi accompagner les équipes dans leurs pratiques professionnelles ?**

Pour faire évoluer leurs pratiques professionnelles en permanence et se situer dans une amélioration continue du « prendre soin » des personnes accompagnées. Ces groupes s'inscrivent dans une perspective de professionnalisation.

### **Le temps de l'intervention à domicile**

Faire vivre et habiter son domicile est propre à chacun. Nous avons effectivement notre propre façon d'aménager, d'organiser notre espace, de décorer et de ranger notre « chez soi ».

Le domicile, lieu de vie, relève de la sphère privée, de l'intime mais il devient aussi, le temps des interventions, un lieu de travail pour les professionnels.

Accepter les interventions à domicile et intervenir dans un espace privé ne va pas de soi.

Ainsi, cette double dimension doit être sans cesse remise en question pour un partage respectueux des espaces.

Pour **les bénéficiaires et les professionnels**, un temps d'adaptation est nécessaire.

Pour **les bénéficiaires**,

les interventions à domicile demandent un travail d'acceptation progressif.

Pour **les Aides à domicile**, les lieux de travail sont toujours différents, les contextes sont changeants et impliquent des capacités d'adaptation perpétuelle.

Participer à des groupes d'analyses de pratiques animés par la psychologue, c'est prendre un temps pour :

- \* **parler de son travail** : réfléchir ensemble sur les modalités d'intervention à domicile ;
- \* **échanger et faire évoluer ses pratiques professionnelles** : développer et mutualiser savoirs, savoir-faire et savoir-être ;
- \* **s'enrichir** de l'expérience de ses collègues : partager ses questionnements, ses doutes ;
- \* **appartenir à un collectif de travail** : se rassurer, se sentir soutenu et reconnu dans son quotidien.

Des participantes ont acceptées de témoigner de l'intérêt de ces temps de rencontres :

*« Me donner des outils pour réfléchir aux situations rencontrées sur le terrain. »*

*« Se rencontrer entre collègues et échanger autour de nos situations de travail, se sentir écouté. »*

*« Une soupape de sécurité face au stress. »*

Nous invitons tous les intervenants à venir nous rejoindre, à participer et à partager leurs expériences.

Merci à tous les professionnels qui ont participé, qui participent à ce dispositif et avec lesquels nous partageons des moments d'une grande intensité : c'est un temps d'écoute, de rencontres et de partages ; ces temps sont aussi ponctués d'humour, d'émotions et de recherche de créativité dans les pratiques professionnelles.

# Les idées reçues !



“ LES MÉTIERS DE L'AIDE À DOMICILE SE COMPOSENT UNIQUEMENT DE PETITS BOULOTS ET D'EMPLOIS PRÉCAIRES ”

Nos métiers souffrent d'une méconnaissance auprès du grand public, et beaucoup d'idées préconçues erronées portant sur nos activités et les conditions d'exercice associées sont véhiculées. En voici un exemple :



→ LES MÉTIERS DE L'AIDE À DOMICILE SONT DES EMPLOIS PÉRENNES

86 % des salarié.e.s sont en CDI

14 % en CDD

> 10 ANS d'ancienneté pour près d'un salarié.e sur deux

Chiffres issus du rapport de Branche 2018

A l'AAPAM, ce sont 88% des salariés qui sont en CDI.

## Le printemps girondin de l'autisme du 26 mars au 17 juin 2021

Une belle dynamique s'est déployée sur le territoire girondin dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à **l'autisme**.

Le comité départemental autisme, piloté par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et le Département de la Gironde, atteste de la nécessité de maintenir le lien entre tous, en poursuivant les actions engagées, depuis 3 ans :

- \* engagement d'information,
- \* orientation des familles et des professionnels,
- \* sensibilisation du grand public aux troubles du spectre de l'autisme.

Ainsi dès le 26 mars et jusqu'au 17 juin, un certain nombre de temps forts ont rythmés cette nouvelle programmation. Des web conférences, des rendez-vous sur les réseaux sociaux, des soirées cinéma, danse, ateliers créatifs, forum,... ont été des moments d'échanges et d'ouverture aux différences.

Samedi 29 mai de 10h à 18h, le **Forum « Parcours Autisme et Handicap »** a permis de découvrir l'ensemble des structures et services du territoire qui accompagnent la personne en situation de handicap et avec autisme tout au long de sa vie.

**L'AAPAM vous y a accueilli avec grand plaisir !**

Ce programme a été réalisé avec toutes les associations de familles, les établissements et services médico-sociaux, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Gironde, l'Agence Régionale de Santé, le Centre Ressources Autisme Aquitaine, des collectivités et les Maisons Départementales de Solidarité, membres du Comité Départemental Autisme animé par la MDPH de la Gironde.



# Medicamot : une matinée d'immersion !

Ce trimestre, partons avec Alexandra, **aide-soignante** sur le secteur Nord de l'AAPAM.

Très souvent quand on parle de l'AAPAM, on pense à l'aide au domicile. L'AAPAM c'est aussi le soin.

Depuis 1998, le SSIAD (Service de Soins Infirmiers au Domicile) existe sur le canton nord Médoc. Il se compose aujourd'hui d'une IDEC, 3 IDE, 35 aides-soignantes, 1 équipe ESA (1 psychomotricienne et 2 ASG).

J'ai donc accompagné Alexandra toute la matinée chez 6 patients. Rendez-vous à 7h au local mis à disposition par la Mairie de St Vivien. Ce temps de rencontre avec les collègues aides-soignantes permet la transmission autour des patients : point de vigilance, actes réalisés et à réaliser, l'état général de chacun.

Et nous voilà parties, pour une matinée bien orchestrée ! La tournée du jour s'articule autour de prise en soin adaptée aux besoins des patients : douche, rasage, habillage ; toilette au lit ; toilette sur le fauteuil roulant, lit refait, chaise pot vidée et nettoyée ; toilette au lavabo, goutte dans les yeux, crème ; douche. Ce listing énoncé peut sembler impersonnel et synonyme d'enchaînement de tâches. C'est tout le contraire !

Alexandra a une connaissance parfaite de toutes les habitudes de chacun. Pour l'un, c'est l'après-rasage suivi de l'eau de toilette, pour l'autre, la crème sur les jambes ou le visage.

Tout est minuté, certes, mais s'enchaîne dans un ballet réglé comme du papier musique :

« Je frappe et j'entre après le « *Oui, entrez !* »

Bonjour, c'est Alexandra ! Comment allez-vous aujourd'hui ? »

Et là, commence l'enchaînement des missions avec une fluidité impressionnante.

Malgré la richesse de la langue française, je n'arrive pas à retranscrire la bienveillance dans le regard d'Alexandra et dans chacun de ses gestes.

Le bien-être et la détente sur le visage des patients emplissent la pièce à chaque intervention. Malgré le masque, les échanges de sourires, de regards, la détente sur les visages sont d'une douceur intense.



**« Si j'ai choisi le domicile, c'est pour la qualité des soins que l'on apporte. On nous donne le temps de prendre le temps ! On a le temps de mettre la crème. Les patients nous disent : on n'a jamais eu la peau aussi douce. »**

Cela fait 7 ans qu'Alexandra est à l'AAPAM et elle se sent bien dans son poste.

**« L'AAPAM, c'est pas parfait mais on prend le temps qu'il faut pour chaque personne. On s'adapte aux personnes, ce n'est pas à eux de s'adapter. »**

Des inquiétudes, elle en a eu au début. Seule au domicile, reste-t-on bienveillant ? Y a-t-il de l'échange ? Eh oui ! L'organisation en tournée du matin et du soir permet un regard croisé entre collègues. Les réunions d'équipe 1 fois par mois garantissent un échange sur les pratiques et les prises en soin. Le passage régulier des infirmiers pour les soins techniques, la préparation des piluliers, ... assurent une qualité de soins en équipe pluridisciplinaire.

Le journal du Médoc, dans un article du 7 février 2020, parlait des aides à domicile comme **Sentinelles des Soins**. J'y ajouterai les aides-soignants, attentifs à l'état des patients.

Alexandra a exercé à ses débuts en institutions (MAS, EHPAD). Certains collègues sortent de l'école d'aide-soignant et commencent au domicile ; d'autres passent par des structures hospitalières ; d'autres encore se sont reconvertis dans ce secteur.

Merci Alexandra pour cette parenthèse enchantée !

Et merci à vous tous, professionnels du domicile, pour votre bienveillance auprès des personnes accompagnées !

Nolwenn ETIENNE

\* 360 000 **aides-soignants** ou **aides-soignantes** exercent en France, dont 93% sont des femmes. Le métier souffre aujourd'hui d'une crise de vocation.

Pour avoir des informations sur le métier, vous pouvez consulter le Centre d'Information et d'Orientation (CIO), la Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), le Centre d'Information Jeunesse (CIDJ), la Mission Locale.

# Les mots d'ici...

Le Médoc regorge de nombreux toponymes – noms de lieux – d'origine gasconne, trace de l'existence lointaine de la langue occitane, nommée aussi « langue d'oc » ou encore « patois », sur notre territoire.

En toponymie, il faut être prudent. Les hypothèses sont souvent de mise même si certains noms sont parfois évidents. Ils sont liés à la faune, la flore, à un métier, au nom d'une personne, à un édifice... En voici quelques-uns, relevés à Hourtin :



- **Cantelaude** : « *canta lauda* » en graphie occitane, se prononce [*cante lawde*] = **chante alouette**
- **Lou hapchot** : « *lo hapchòt* », se prononce [*lou hachot*] = **outil des gemmeurs** qui piquaient les pins pour récolter la résine
- **Bécade** : « *becada* » [*bécade*] = **bécasse**
- **Caillava** : « *calhavar* » [*cayawa*] > « *calhau* » [*cayaw*] = **caillou** + suffixe « *-ar* » = **lieu couvert de cailloux**
- **Houley** : « *olhèir* » [*ouillèy*] = **berger, gardien de brebis** > « *olhas/chòcas* » [*ouilles/tyoques*]
- **Pey Blanc** : « *puei* » [*pèy/puy/peuy*] = **hauteur, promontoire, élévation de terrain**
- **Coudifle** : « *codifla* » [*coudifle*] = **bergeronnette**
- **Carreyrotte** : « *carreiròta* » [*carèyrotte*] > « *carrèira* » [*carrèyre*] = **rue** + le suffixe « *-òta* » (diminutif) = **petite rue**

Emilie CLAVERIE

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'Association « *Los Tradinaires* » (lous tradinayrés) de Vendays-Montalivet. Ateliers d'écriture et de langue médoquine, le mercredi après-midi d'octobre à juin, salle Amitié et Loisirs. Contact : Régine ARDILLEY, présidente, 06.49.57.17.35.

## Les ateliers Prévention AAPAM à venir...

ATELIER ANNUEL : "BIEN DANS SON CORPS"		
<i>Une heure de gym adaptée par semaine</i>		
SAINT ESTEPHE	LUNDI (début le 06/09/21)	9H/10H
JAU DIGNAC et LOIRAC	LUNDI (début le 06/09/21)	11H/12H
SAINTE HELENE	MARDI (début 07/09/21)	9H/10H
LISTRAC	MARDI (début 07/09/21)	10H45/11H45
MARGAUX-CANTENAC	JEUDI (début 09/09/21)	9H/10H
ST GERMAIN D'ESTEUIL	VENDREDI (début le 10/09/21)	9H/10H
QUEYRAC	VENDREDI (début le 10/09/21)	10H30/11H30
ATELIER REFLEXOLOGIE PLANTAIRE : pour les personnes accompagnées à l'AAPAM, 5 séances de 1h		
ATELIER TABLETTE : "L'informatique, pourquoi pas vous ?"		
<i>15 séances d'initiation à l'utilisation d'une tablette tactile Android et Apple</i>		
PAUILLAC	LUNDI (du 06/09 au 13/12/21)	10H/12H
QUEYRAC	LUNDI (du 06/09 au 13/12/21)	14H30/16H30
JAU DIGNAC et LOIRAC	MARDI (du 07/09 au 14/12/21)	9H30/11H30
LE TEMPLE	MARDI (du 14/09 au 21/12/21)	14H30/16H30
STE HELENE	JEUDI (du 09/09 au 23/12/21)	10H/12H
PAUILLAC	VENDREDI (du 10/09 au 17/09/21)	10H/12H
GAILLAN	VENDREDI (du 10/09 au 17/12/21)	14H/16H

# Joyeux Anniversaires

## à nos Centenaires!

Fin 2020, Paule BONIFAIT et Lucienne PALIN ont soufflé à leur tour  
100 bougies.



Paule BONIFAIT de Cussac-Fort-Médoc

Le 13 décembre nous avons fêtés **Lucienne PALIN** accompagnée de Marielle PIERRARD, aide à domicile et Martine PINTO, responsable de secteur.

En avril, nous avons appris avec émotions le départ de Lucienne. Toutes nos pensées accompagnent sa famille.

**La doyenne du Médoc**

**Reine ROYCOMTE a fêté ses 108 ans !!!**

**A cette occasion, toute l'équipe de l'AAPAM leur a souhaité un joyeux anniversaire.**



**Jeanne LAFON et Jeannine VERRIER ont suivi en ce début 2021**



Jeannine VERRIER  
de Hourtin

Jeanne LAFON de Grayan-et-l'Hôpital entourée de Karine BOMIN, aide à domicile et Adeline PAYET, infirmière.



# RECETTE

## Les œufs mimosas

Faire cuire les œufs 10 mn dans l'eau bouillante, puis les mettre dans l'eau froide pour arrêter la cuisson.



Monter une mayonnaise avec 1 jaune d'œuf, 1 cuillère à café de moutarde, 1/4 l d'huile et du jus de citron (facultatif), ou utiliser une mayonnaise prête, vendue dans le commerce. Le jus de citron s'ajoute au dernier moment.

Ecaler les œufs, les couper dans le sens de la longueur, puis séparer les blancs des jaunes.

Dans une assiette creuse, émietter les jaunes à la fourchette. Mélanger la moitié de ces jaunes émiettés avec la mayonnaise et réserver le reste.

Remplir les demi-blancs de cette préparation, puis saupoudrer chaque demi-œuf du reste de jaunes émiettés (ce qui fait le mimosa !!).

Disposer les œufs sur des feuilles de laitue, mettre sur chaque œuf un peu de persil et une olive noire. Servir frais.

# Astuces...

Si vous n'êtes pas sûr qu'un œuf soit encore bon, plongez-le dans un grand verre d'eau.



L'œuf reste au fond, il est encore bon à consommer.



Une pointe de l'œuf touche le fond, il n'est plus très frais et doit être consommé rapidement.



L'œuf flotte, il est périmé

# REMUE-MÉNINGES

## Solution du jeu N° 60

Poules / Apartheid /  
Chine / Joconde /  
Serpent

2	1	3	5	6		4		
5	6				9	1		3
			1	3	2	7		6
1		2			5			7
	4			7		2	3	5
7		5	3		8	6		4
	2			9	4	5		1
8				1				
9	7	1	2			3		8

## Modalités d'accès aux services :

Le siège de l'association se situe à **Blaignan-Prignac**, à 6 km de Lesparre.

Les bureaux sont ouverts :

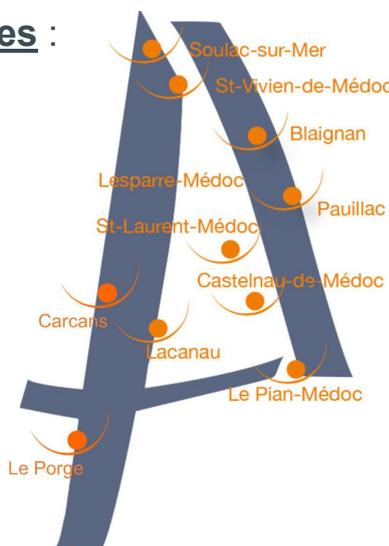
**Du lundi au jeudi** de 8h00 à 17h30  
**Le vendredi** de 8h00 à 16h30

En dehors de ces plages horaires, vous pouvez laisser votre message sur un répondeur.

**Téléphone : 05 56 73 19 50**

**Télécopie : 05 56 73 19 59**

[www.aapam-medoc.fr](http://www.aapam-medoc.fr)



## En cas d'urgences...

Samu <b>15</b>	Pompiers <b>18</b>
Appels d'urgence <b>112</b>	Centre antipoison <b>05.56.96.40.80</b>

**Publication:** Florence BOCQUET

**Rédaction:** Nolwenn ETIENNE

**Ont participé à ce numéro**

Anne BERNARD, Emilie CLAVERIE

**Tirage en 5000 exemplaires**



**Ne pas jeter sur la voie publique**